

Présentation

La dépense intérieure de recherche et développement des administrations (DIRDA) s'élève à 14,0 milliards d'euros en 2006, avec un taux d'évolution en volume en baisse de 0,5 % par rapport à 2005. La part de la DIRDA dans le PIB s'élève à 0,77 % en 2006. Entre 2006 et 2007, le taux d'évolution en volume des dépenses de recherche des administrations s'inverserait : il augmenterait de 1,1 % en volume, et la part de la recherche publique dans le PIB resterait stable à 0,77 % en 2007.

La DIRDA civile correspond à la dépense de R&D des administrations, hors financement du ministère de la Défense en direction de la recherche publique. Elle progresse entre 2005 et 2006 de 1,8 % en volume.

Les EPST et les EPIC sont les principaux organismes publics de recherche, ils représentent 56 % de la DIRDA. En 2006, leurs dépenses intérieures ont atteint un montant de 7,8 Md€, en hausse par rapport à 2005 de 3,8 % en volume, hausse due principalement à celle du CNRS et de l'INSERM. La DIRD des EPIC baisse de 50 millions d'euros entre 2006 et 2005 (- 3,8 % en volume). L'enseignement supérieur (hors CNRS) a une dépense intérieure de 4,6 Md€, en diminution de 0,6 % en volume par rapport à 2006, il représente 33 % de la DIRDA. Les administrations ont aussi un rôle de financeur *via* leurs dépenses extérieures (soit 5,2 Md€ en 2006) dont 51 % sont à destination des entreprises et 19 % vers les organisations internationales. Entre 2005 et 2006, les montants des dépenses extérieures des administrations progressent, l'évolution en volume est de + 3,1 % pour la totalité des dépenses extérieures. Par contre, l'évolution est négative (- 1,3 %) pour les dépenses extérieures en direction des entreprises.

En 2006, la dépense intérieure du ministère de la Défense est estimée 0,9 Md€. Entre 1993 et 2006, la part de la Défense dans la DIRDA est passée de 20 % à 6 %.

Près des quatre cinquièmes des ressources de la recherche publique proviennent du budget de l'État. Les ressources budgétaires proviennent majoritairement (72 %) des crédits budgétaires de la mission interministérielle recherche et enseignement supérieur (MIREs), et du budget de R&D de la Défense (19 % des ressources budgétaires totales). Les autres ministères complètent les ressources budgétaires.

En 2006, le budget réalisé de la MIREs s'élève à 21,8 Md€ (en crédit de paiement) soit 1,2 % du PIB.

Les ressources contractuelles et les autres ressources propres complètent le financement de la recherche publique. Le montant des ressources sur contrats s'élève à 2,8 Md€ en 2006 dont 25 % avec les entreprises.

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES / Enquête réalisée auprès des entreprises et des administrations.

Définitions

■ **Les secteurs institutionnels.** Dans les statistiques de R&D, on appelle secteur institutionnel un ensemble d'unités qui ont un comportement économique équivalent. Les cinq secteurs institutionnels retenus dans les statistiques internationales, sont : l'État (y compris la Défense), l'enseignement supérieur, les institutions sans but lucratif (ISBL), les entreprises et l'étranger. L'État comprend les services ministériels et établissements publics administratifs, civils et militaires ; les organismes publics de recherche (EPST, EPIC, EPA) à l'exception du CNRS et de ses instituts classés dans le secteur de l'enseignement supérieur ; les administrations territoriales (régions, départements, etc.). L'enseignement supérieur comprend les universités et les établissements publics d'enseignement sous tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur ou d'autres départements ministériels ; le CNRS et ses instituts ; les centres hospitaliers universitaires et les centres de lutte contre le cancer. Le secteur des associations comprend les fondations et associations ou institutions sans but lucratif. Sont cependant exclues de ce secteur les associations qui sont rattachées à d'autres secteurs du fait principalement de l'origine de leurs ressources. L'ensemble des administrations comprend l'État, l'enseignement supérieur et les associations.

Dans l'analyse des acteurs de la recherche en France de cette page, le CNRS est présenté avec les autres EPST.

■ **Statuts juridiques.** Établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST) ; établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) ; établissement public à caractère administratif (EPA) ; institution ou association sans but lucratif (ISBL).

■ **Dépenses extérieures de R&D.** Elles correspondent aux travaux de R&D financés par chaque entité interrogée, et exécutés en dehors d'elle. Elles comprennent les sous-traitances de recherche exécutées sur le territoire national ou à l'étranger. Elles incluent également les différentes contributions aux organisations internationales.

■ **Dépense totale ou budget total.** Somme des dépenses intérieures et extérieures.

■ **En 2005** l'évaluation de la dépense de recherche des administrations a été améliorée par la suppression de doubles-comptes portant sur les ressources contractuelles des universités. Les données 2004 ont été révisées selon cette méthodologie. En 2006, un changement de méthode dans la réponse de la Défense entraîne une forte baisse des dépenses.

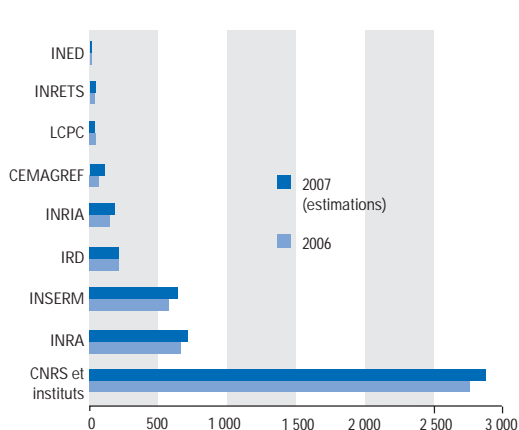
■ **Voir également** la rubrique "Définitions" en 11.1.

[1] Dépenses intérieures de R&D de 1993 à 2007 par secteur institutionnel (millions d'euros courants)

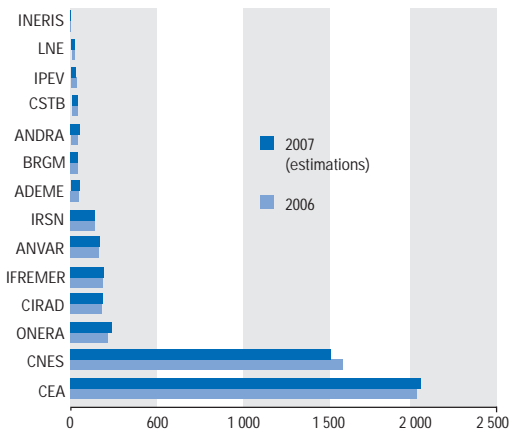
	1993	1999	2000 (2)	2001 (2)	2002	2003	2004 (2)	2005	2006	2007 (3)
État et collectivités territoriales	5 594	5 357	5 361	5 432	5 709	5 767	6 060	6 437	6 254	6 500
Civil	3 589	4 580	4 584	4 584	4 835	4 774	4 985	5 262	5 369	5 610
EPST/hors CNRS et instituts (1)	1 008	1 168	1 198	1 266	1 363	1 365	1 414	1 516	1 654	1 840
EPIC	2 299	3 159	3 106	3 060	3 217	3 156	3 315	3 492	3 443	3 492
EPA/hors grandes écoles hors MEN (1)	185	136	142	150	153	151	157	154	162	166
Services ministériels	97	117	138	108	101	102	100	100	110	112
Défense (4)	2 005	777	777	848	874	993	1 075	1 175	885	890
Enseignement supérieur	4 192	5 068	5 804	6 217	6 512	6 693	6 651	6 821	7 279	7 545
CNRS et instituts (EPST)	1 714	1 888	1 877	1 997	2 135	2 136	2 155	2 313	2 689	2 800
EPA/grandes écoles hors MEN	116	155	152	195	193	202	209	216	230	256
Universités et établissements d'enseignement supérieur	2 361	3 025	3 775	4 026	4 184	4 356	4 286	4 291	4 360	4 490
Associations	358	448	439	456	468	463	458	466	461	452
Total administrations	10 144	10 873	11 605	12 105	12 689	12 923	13 169	13 725	13 994	14 497

(1) En 1998 le LCPC est passé des EPA aux EPST. (2) Changement méthodologique. (3) Estimation. (4) Changement méthodologique en 2006.

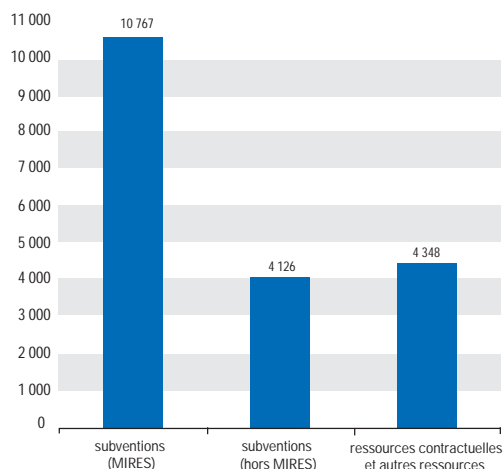
[2] Classement des EPST d'après leurs dépenses totales en 2006 et 2007 (millions d'euros courants)



[3] Classement des EPIC d'après leurs dépenses totales en 2006 et 2007 (millions d'euros courants)



[4] Nature des ressources de la recherche publique en 2006 (millions d'euros)



[5] Ressources budgétaires de la dépense totale de R&D des administrations en 2006

